

**Direction des Jurys
de l'enseignement secondaire**
Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

enseignement.be/jurys
jurys@cfwb.be

Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

Consignes d'examen

Cycle	2018-2019/2 ^{ème} cycle
Titres	CESS Général et Technique de Transition
Matière	Sciences (de base)

I. Informations générales

Ces consignes annulent toutes les précédentes et ne sont valables que pour le **deuxième cycle 2018-2019**.

●●● Identification de la matière

Sciences (de base)

●●● Titre visé, type d'enseignement et l'option

Certificat d'études secondaires supérieures pour l'enseignement secondaire (général /technique de transition)

●●● Programme

478/2018/240

<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/478-2018-240.pdf>

Le jury se base uniquement sur **le référentiel** déterminant les unités d'acquis d'apprentissage (UAA). Le référentiel se trouve dans ce programme (p 293 à 348). En effet, les considérations pédagogiques du programme ne sont données qu'à titre informatif !

Le référentiel (*Compétences terminales et savoirs communs en sciences de base*) peut être téléchargé aussi directement sur :

http://enseignement.be/download.php?do_id=14748

– **Physique**

UAA5 : Forces et mouvements

UAA6 : Oscillations et ondes

UAA7 : De l'atome à l'éolienne

UAA8 : La Terre et le cosmos

– **Chimie**

UAA5 : Les liaisons chimiques

UAA6 : Les équilibres chimiques

UAA7 : Notion de base de chimie organique

UAA8 : Grandes classes de réactions chimiques

– **Biologie**

UAA4 : Santé : mieux se connaître

UAA5 : De la génétique à l'évolution

UAA6 : Les impacts de l'homme sur l'écosystème

II. Organisation de l'examen

●●● Type d'examen

Un examen écrit pour l'ensemble de la matière.

Durée de l'examen : 3 H en tout, à savoir :

-1 H pour chimie

-1 H pour biologie

-1 H pour physique.

La durée de l'examen peut être adaptée en fonction des candidats à besoins spécifiques.

Le questionnaire de l'examen est en 3 parties (biologie/physique/chimie). Les feuilles sont agrafées et ne peuvent être dégrafées. Un tableau périodique (ou autre) est fourni et doit être restitué, intact (sans annotation), en fin d'examen.

●●● Matériel

Matériel requis : Calculatrice scientifique (non graphique), stylos, effaceur, Tipp-ex, crayons (3 couleurs différentes), latte, rapporteur, gomme

Matériel autorisé : /

Matériel refusé : GSM, smartphone, tablette, montre connectée et dictionnaire, feuilles de brouillon, calculatrice graphique.

III. Evaluation

●●● Pondération

Les 3 parties (chimie, biologie et physique) sont notées individuellement sur /20. La moyenne globale de ces trois parties est calculée sur 20 et constitue la note finale de la matière de sciences.

●●● Dispense

Rappel des conditions de dispenses :

- Présenter chaque partie (pas de notes de présence) ;
- Pas de dispenses partielles : la dispense s'établit sur la note finale et ne peut porter sur biologie, chimie et physique séparément.

Si la moyenne générale est supérieure ou égale à 50%, il y a dispense de la matière sciences (de base)

Si la moyenne générale est inférieure à 50% : il n'y a pas de dispense.

IV. Annexes

●●● Exemple d'anciens examens

La direction des Jurys de l'enseignement secondaire ne fournit aucun ancien examen.